

# Référendum communal – Les Genevois auront le dernier mot sur «zéro pub»

*Léa Frischknecht*

6-7 minutes

**Le comité référendaire annonce avoir récolté les signatures nécessaires contre l'initiative qui vise à supprimer la publicité commerciale en Ville de Genève.**



Publié le 26.04.2022 à 14h48



Présent sur la photo (le premier sur la gauche) :

**Morgan Tinguely, responsable de projets, département politique de la CCIG.**

Le comité référendaire a déposé les signatures au Service de votations et élections mardi après-midi.

## LAURENT GUIRAUD

Ce sont plus de 4800 signatures qui ont été déposées mardi après-midi au Service de votations et élections par le comité référendaire «Non à l'interdiction de la publicité en ville».

Sourires satisfaits, donc, des représentants des partis de droite et des milieux économiques qui avaient quarante jours pour récolter un minimum de 3200 paraphes.

«Nous sommes soulagés, se réjouit le président du comité référendaire, Carmelo Laganà. À Pâques, nous n'avions que 2000 signatures, c'était rude.» Plusieurs élus présents au moment du dépôt se réjouissent d'avoir abouti alors que la campagne s'est tenue durant les vacances scolaires. «L'union fait la force», sourit Carmelo Laganà, qui se félicite que le Centre, la droite et les milieux économiques aient réussi à s'allier pour la cause. «Le dépôt de ce référendum permet de préserver la liberté économique des commerçants», complète Flore Teysseire, secrétaire patronale de Genève Commerces.

## **Longue saga**

Un nouveau chapitre s'ouvre donc dans la saga qui fait débat à Genève depuis janvier 2017. À l'époque, quatre associations lancent une initiative communale pour supprimer la publicité commerciale dans l'espace public. L'idée est née après que les espaces d'affichages sont restés vierges plusieurs jours en raison d'un changement de concession. D'abord retoquée par le Conseil d'État, l'initiative connaît plusieurs procédures judiciaires avant d'être validée par le Tribunal fédéral.



En janvier 2017, les panneaux d'affichages étaient restés vierges quelques jours en raison d'un changement de concessionnaire. Des habitants en avaient profité pour laisser libre cours à leur imagination.

**STEVE IUNCKER-GOMEZ**

Après avoir été acceptée en septembre 2021 par le Conseil municipal, l'initiative voit son règlement, proposé par le Conseil administratif, obtenir le feu vert du délibératif en janvier dernier. Si le peuple ne s'est encore jamais prononcé sur le texte, c'est parce que la Constitution genevoise ne prévoit de votations sur une initiative communale que si le parlement la refuse ou lui oppose un contre-projet. «On assiste aujourd'hui à une victoire de la démocratie, se réjouit Alain Miserez, membre du comité référendaire et élu municipal du Centre. Nous allons pouvoir porter un débat qui n'a pas eu lieu jusqu'ici.»

### **Possible votation en novembre**

Les habitants de la Ville de Genève pourront donc finalement

avoir leur mot à dire. Si les signatures obtenues sont validées par le Service des votations et élections, le référendum pourrait vraisemblablement être voté en novembre prochain. Pour rappel, le projet a été soutenu par l'ensemble de la gauche, celle-ci défendant l'idée que la publicité commerciale encourage la surconsommation dans un monde qui doit ralentir.

Le comité référendaire, composé de l'UDC, du MCG, du PLR, du Centre et des Vert'Libéraux, rappelle que cette initiative impliquerait d'importantes pertes des recettes pour la Commune, puisque le concessionnaire s'acquitte d'une redevance rapportant chaque année 3,7 millions de francs. «Il faut y ajouter environ un million de francs de pertes indirectes, puisque la Ville devra à l'avenir s'occuper de l'affichage culturel et institutionnel, qui est maintenu. Elle devra payer elle-même certaines charges comme le nettoyage», détaillait Alain Miserez dans notre édition du [10 mars 2022](#).

### **Marchandage de signatures?**

Sur les réseaux sociaux, lundi soir, Valentin Dujoux, élu municipal Vert, a interpellé la droite sur ses méthodes de récolte. «Pouvez-vous garantir ne pas avoir eu affaire à une société qui rémunère la signature récoltée? Il y va de la crédibilité de votre démarche et de la préservation de notre démocratie», a-t-il écrit. Si le Vert se réjouit que le référendum permette de créer le débat au sein de la population de la Ville, il s'interroge sur les méthodes, après avoir été abordé par des personnes récolant des signatures au marché de Plainpalais, dimanche 24 avril. «Ce n'était pas des individus appartenant à un parti et les informations fournies étaient très lacunaires, ils ne connaissaient pas le sujet. On sait que le marchandage des signatures existe, mais j'espère que n'est pas le cas ici. Le

simple fait qu'il y ait des doutes me pose problème.»

Un doute semé dans l'esprit de Léo Peterschmitt également. Le coprésident des Jeunes Verts genevois raconte avoir été abordé au même marché, une semaine plus tôt, alors qu'il récoltait des signatures pour une initiative. «Ils m'ont affirmé faire partie d'une association tout en spécifiant «ne pas avoir le droit de dire laquelle». Je trouve ça problématique, quand on signe quelque chose, on veut savoir pour qui c'est.» Plus loin, un autre récolteur de signatures lui aurait demandé s'il était engagé par INCOP (*ndlr: principale entreprise de récoltes de signatures en Suisse romande*). «Je ne sais pas si lui l'était, mais il m'a dit venir de Lausanne. Ça fait loin pour un référendum communal.»

Le comité référendaire, lui, dément avoir fait appel à une entreprise. «Les partis et les milieux économiques se sont mobilisés pour cette récolte. Il est possible que les faïtières économiques aient fait appel à leurs employés pour se mobiliser, mais il n'y a rien d'illégal dans cette démarche», affirme Carmelo Laganà, président du comité référendaire.

**Léa Frischknecht** est journaliste stagiaire à la rubrique genevoise. Après un bachelor en Science politique à l'Université de Genève, elle a obtenu son master à l'Académie des médias et du journalisme de l'Université de Neuchâtel.